

Bicyc'lettre

journal de l'association nantaise "Place au vélo" > sept 2005 > n°53



Venez au ciné à vélo !

Après les circuits tranquilles de vacances, c'est le retour en ville. Sur le chemin retrouvé du travail ou des loisirs, nous découvrons les travaux réalisés cet été. La réfection des peintures du Bd Meusnier de Querlon est réussie : c'est une bonne solution au problème des stationnements en épi, tout en préservant la piste cyclable. D'autres aménagements sont à revoir rapidement, comme l'accès de la rue Monselet sur la place Anatole France.

La semaine de la mobilité est l'occasion de rappeler que l'on peut bouger autrement : Encore plus que les autres jours, prenez le vélo pour tous vos déplacements, et montrez-le en arborant un ruban jaune. Invitez vos relations à venir lundi soir au cinéma à vélo. Incitez vos collègues à essayer une alternative à la voiture.

Bref, faites que les vélos soient plus nombreux en ville !

Pierre Descamps

- 2 → Cyclopède
- 3 → Voyage en Chine
→ C113
- 4 → Semaine de la mobilité 
- 5
- 6 → Actions PAV
→ Sorties du dimanche
- 7 → Les plassevélites écrivent
- 8 → Sortie PAV
→ Agenda

Assemblée générale

mardi 20 septembre
2005 à 20h30 ,
Maison des syndicats

Ordre du jour :

- Semaine de la mobilité
- Fête du vélo 2006
- Activités de PAV
- Questions d'actualité



ECLAIRAGE ET VISION

Chers lecteurs cyclistes, avant d'aborder l'hiver et les journées plus courtes, rappelons-nous combien il est important d'être bien vus des autres usagers de la route. Décortiquons ensemble cette chaîne qui du filament de tungstène de la lampe jusqu'au nerf optique d'un automobiliste pourrait sauver nos abattis.

Tout d'abord l'œil. C'est un ensemble constitué d'un diaphragme (l'iris), d'une lentille (le cristallin) et de récepteurs. Tout y est, rien en option. Comme sur un appareil photo lorsque la lumière manque le diaphragme s'ouvre en grand et l'acuité visuelle baisse. Les récepteurs, garés au fond du globe oculaire, sont de deux types : les cônes servent le jour et voient en couleur. Mais la nuit, le niveau de lumière n'est pas suffisant pour eux : ce sont alors les bâtonnets qui prennent le relais, moins nombreux et surtout ne donnant qu'une information en noir et blanc au cerveau.

Le résultat : un conducteur qui a une acuité visuelle de 10/10 en plein jour, ne dépasse pas 3/10 la nuit lorsque les phares de son véhicule éclairent la chaussée (luminance 0.2 candela/m²). Ajoutons que son champ visuel s'est restreint et sa perception de la profondeur est fortement altérée et l'on comprend que le danger menace les piétons et cyclistes, petits par la taille.

Ensuite la source de lumière : elle peut être parfois violente et inhomogène (c'est le cas de certaines publicités lumineuses) et détruire le contraste qu'une silhouette humaine devrait faire dans le champ de vision d'un conducteur. A l'opposé en rase campagne le cycliste se confondra avec le fond sombre s'il n'est pas suffisamment brillant. Il faut donc inventer le "contre-caméléon", toujours en contraste avec son environnement.

Dans cette jungle, quel peut être notre apport scientifique ?

Commençons par trois définitions pour briller (en société) :

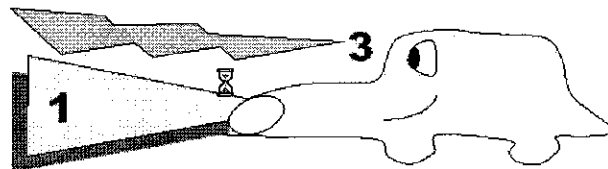
❖ Le flux lumineux : c'est ce qui sort d'une ampoule. 1700 lumens pour un phare de voiture de 55W, 36 lumens pour un phare avant de vélo de 2,4W...

❖ L'éclairement : c'est le flux lumineux reçu par unité de surface. 100000 lux au soleil à midi, 500 lux dans un bureau éclairé électriquement, 50 lux à 10m des phares d'une auto.

❖ La luminance : c'est ce qui parvient à l'œil de l'observateur. 20000 cd/m² = la neige au soleil, 1 cd/m² = une chaussée la nuit. Vous l'avez deviné : un candela/m² c'est une bougie tous les mètres.

On comprend donc les trois étapes du trajet de la lumière : d'abord émise (1), puis réfléchie (2) et enfin perçue par un œil (3). Nous, c'est la réflexion qui nous occupe, puisque nous n'avons aucun pouvoir sur la qualité du

2 phare qui va nous éclairer non plus que



sur la propreté de l'œil qui va capter notre image. Quelles couleurs de vêtement adopter ? Le jean est-il plus lumineux que le cuir noir ? Le vert plus visible que le bleu ?

Tentons une réponse simple : soyons simplement plus "luminants" que la chaussée sombre éclairée par le phare de l'auto qui représente 1 cd/m² en campagne, 3 cd/m² en ville. Un calcul a été réalisé avec les outils de simulation les plus pointus du moment pour simuler une voiture éclairant un cycliste. Plus le cycliste est loin moins il est éclairé, deux types de vêtements ont été simulés (voir tableau ci-dessous). On voit clairement qu'on n'est aperçu, avec un vêtement sombre, qu'à moins de 10 m. Avec un vêtement clair, c'est presque jusqu'à 25m qu'on est repérable, soit la distance d'arrêt d'un véhicule roulant à 50 km/h (on garde le chiffre des dizaines qu'on élève au carré). Maintenant, amis des calculs, voici le moyen de faire vous-même toutes les extrapolations nécessaires. Primo vous aurez remarqué dans les résultats précédents que l'éclairement varie comme le carré de la distance au phare : normal, le flux lumineux rayonne, si on considère à partir de son point d'émission des sphères sur lesquelles la lumière se projette, quand

on double la distance la surface de la sphère quadruple. Deuxio la luminance ne dépend, linéairement, que du facteur de réflexion des vêtements du cycliste. Pour vous aider, ci-joint une petite échelle de facteurs de réflexion, ça va de 0 (trou noir) à 1 (blancheur Persil), selon l'habit choisi le matin même dans la garde-robe.

A vos calculettes, je vous rappelle la règle du jeu : trouver la couleur qui vous permet d'être au-dessus du niveau de luminance ambiant, à la distance de freinage d'un conducteur. Exemple : voiture à 70 km/h dans une ambiance à 0.5 cd/m² (zone périurbaine). On vous aide ? $(70/10)^2 = 49$. la voiture éclaire $10 \times (25/49) = 2.6$ lux. Par comparaison avec le premier tableau, qui donne le calcul avec un vêtement ayant un facteur de réflexion de 0.8, on fait une règle de trois : $2.6/10 \times 2.5 = 0.65$ cd/m². Donc viser au moins le jaune citron (0.6), les verts, les rouges et les bleus ça ne passe pas. Dans tous les cas, les bandes réfléchissantes sont très efficaces. Eviter surtout de les masquer avec un gros sac à dos... Et l'influence de l'éclairage du vélo dans tout ça ? Dans la prochaine leçon. Patience.

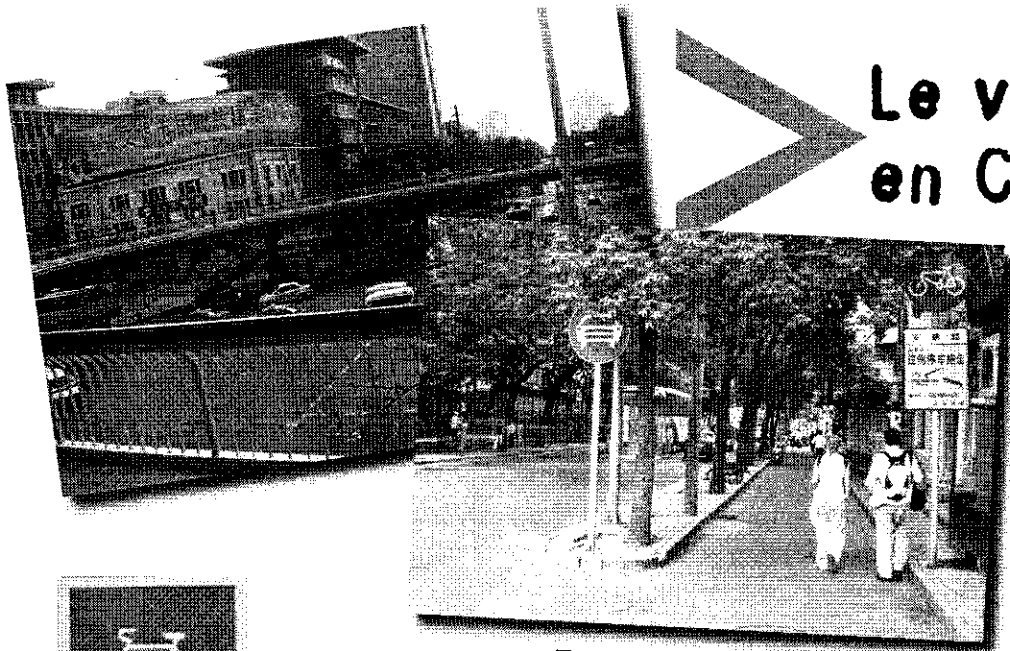
Cyclopède et Michel Garcia

Distance du cycliste	Lampe type H4			
	Vêtements sombres Fact. Réflexion 0.053		Vêtements très clairs Fact. Réflexion 0.8	
	Eclairement	Luminance	Eclairement	Luminance
10 m	59 lux	0,81 cd/m ²	59 lux	12 cd/m ²
15 m	26 lux	0,4 cd/m ²	26 lux	6,3 cd/m ²
20 m	15 lux	0,25 cd/m ²	15 lux	3,8 cd/m ²
25 m	10 lux	0,17 cd/m ²	10 lux	2,5 cd/m ²

Couleur	Facteur de réflexion
Veste marron	0.08
Toile "jean"	0.10
Vert bouteille	0.20
Rouge	0.25
Vert pomme	0.45
Pull gris clair	0.50
Jaune citron	0.60
Chemise blanche	0.80

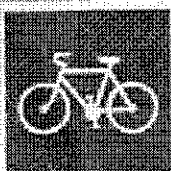
Panneau rencontré cet été sur les itinéraires cyclables du département de l'Hérault lors du passage de chemin à route goudronnée.





Le vélo crève-t-il en Chine ?

Suffira-t-il de quelques rustines pour le faire repartir ou devra-t-on accepter un déclin inéluctable, déjà largement entamé, et qui devrait se poursuivre encore de nombreuses années ? Il semble, en tout cas que l'expérience des pays occidentaux soit de peu d'utilité.



C113

... Extraits d'un débat utile que certains ont pu suivre sur la liste nantes-velo (pour s'inscrire, envoyer un mail à nantes-velo-subscribe@fubicy.org)

De Mireille Lionne

"Début 2005, ayant stationné ma voiture dans un emplacement le long d'une bande cyclable, j'ai ouvert ma portière au moment où arrivait un scooter à vive allure sur la bande cyclable. J'ai assumé ma responsabilité lors de l'accident et un procès-verbal a été dressé par la gendarmerie. Je m'interroge sur le panneau carré à fond bleu avec un vélo. Les bandes sont-elles autorisées aux cyclo-moteurs, scooters non immatriculés ?"

Réponse de Christophe :

"Ces panneaux C113 ont été installés récemment (1er semestre 2005) dans l'agglomération et signifient clairement que les deux-roues motorisés immatriculés ou non sont en tort s'ils circulent sur la bande cyclable."

En complément, Jacques-Dominique Michon nous donne la définition légale du C113 :

"Il signale une piste ou bande cyclable conseillée et réservée aux cycles à deux ou trois roues. Ce signal indique que l'accès à une piste ou bande cyclable est conseillé et réservé aux cycles à deux ou trois roues et indique aux piétons et aux conducteurs des autres véhicules qu'ils n'ont pas le droit d'emprunter cet aménagement ni de s'y arrêter. Si jamais cette piste ou bande cyclable devait être ouverte à la circulation des cyclo-moteurs, un panneau référencé M4d2 serait apposé sous le panneau C113."

Le boum économique n'est pas un vain mot ! des grues et des forêts de tours hachélémisées d'une trentaine d'étages aux abords de chaque ville le démontrent. Les infrastructures routières en plein essor comme le 4^{ème} périphérique de Pékin ou l'échangeur autoroutier à 4 niveaux au cœur de Shanghai le confirment. La frénésie incroyable de consommation dans les centres-villes même si cela ne concerne que la nouvelle classe moyenne celle-ci est suffisamment nombreuse pour donner le ton au pays tout entier. La quasi-saturation des principaux sites touristiques confirme cette nouvelle aisance financière d'environ un tiers des chinois ainsi que leur droit aux déplacements internes et au minimum de disponibilité temporelle.

Dans cette ambiance, le vélo n'est plus l'outil rêvé. Les chinoises très méticuleuses dans le choix d'un époux le disent sans complexe : "Le mari idéal doit avoir un travail fixe de préférence fonctionnaire, un appartement et ... une automobile". Les cyclistes ne sont que ceux qui ne peuvent pas se payer une auto.

Le touriste européen est, sitôt l'arrivée à l'aéroport de Pékin, confronté aux problèmes de circulation. Les - déjà nombreuses - infrastructures autoroutières n'empêchent pas les interminables embouteillages. Une fois rendu en centre ville il découvre un flux inextricable de 2 et 3 roues motorisés ou non. Ce flux est d'autant plus inextricable qu'il a été renvoyé à la portion congrue sur les bas-côtés de la chaussée (voir photo). Le plus surprenant sans doute est la toute relative importance du code de la route, il s'agit plutôt pour chacun, auto ou vélo, d'introduire suffisamment de son véhicule pour rendre incontournable son passage. A ce jeu le pot de fer automobile finit par gagner même si de nombreux cyclistes n'hésitent pas à mettre leur sécurité en jeu pour défendre leur droit.

La baisse de la pratique du vélo est donc extrêmement importante, ainsi les cantonnais ne sont plus que 20% à enfourcher leur vélo alors qu'ils étaient 34% en 91, les pékinois ne résistent pas plus, 28% aujourd'hui contre 60% en 1993. Si elle est due au mimé-

tisme de l'occident et des joies de la société de consommation elle est aussi due à une politique délibérée des dirigeants de réduire l'espace pour les 2 roues afin de laisser une plus grande place aux autos. La politique d'urbanisme qui consiste à parquer les nouveaux prolétaires fraîchement issus de la campagne profonde dans de lointaines banlieues ne favorise pas non plus le vélo.

Les piétons ne sont plus favorisés. Déjà ils ont à subir l'autorisation du tourne-à-droite pour les véhicules dont le feu est rouge, il leur faut maintenant monter à 10 mètres au-dessus de chaque carrefour pour pouvoir le franchir (voir photo).

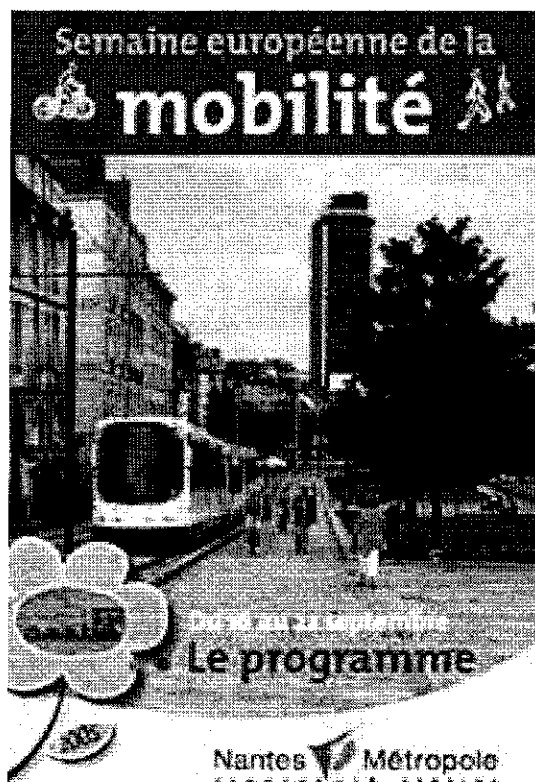
Cette baisse n'est sans doute pas inéluctable, la pollution de l'air est énorme, il est pratiquement impossible d'espérer voir le ciel bleu en été à Pékin, Xi'an ou Shanghai comme dans toutes les autres grandes villes à cause d'un smog omni-présent. Les problèmes de circulation sont déjà insolubles avec 10% de la population possédant une automobile. Qu'en sera-t-il quand chaque chinois aura sa voiture ?

Les maîtres de la Chine mesurent leur incurie et commencent à revaloriser le vélo. Déjà, dans tout accident d'un 4 roues avec un cycliste, le premier a priori et légalement tous les torts. Déjà, outre les 7 lignes de métro démarrées à Shanghai pour l'exposition de 2010, un axe de part en part de la ville sera aménagé pour les cyclistes. Mais devant la pression populaire et la soif de société de consommation dont la voiture est le symbole, il faudra beaucoup plus d'imagination pour que le vélo ne descende pas vers un petit 10% des modes de transport.

Bernard

PS plusieurs chiffres viennent de l'excellent livre d'Eric Meyer sur "L'Empire en danseuse" aux éditions du Rocher. Ce livre analyse beaucoup plus finement que moi les chances du vélo mais aussi développe les différentes stratégies des cyclistes face aux maux de la circulation.

Semaine de la Mobilité



La Semaine de la Mobilité se déroulera, cette année encore, du 16 au 22 septembre. Le thème principal retenu pour 2005 est : "Au travail, autrement !". Le but est de promouvoir des déplacements domicile- travail plus respectueux de l'environnement en encourageant les modes de transports alternatifs à la voiture. La semaine de la mobilité s'achèvera par la journée du 22 septembre où un village de la mobilité s'installera toute la journée sur la place Royale. L'occasion de faire la part belle aux modes de transports doux.

Pour Place au Vélo et ses adhérents, c'est toutes les semaines la Semaine de la Mobilité ! Mais lorsque les collectivités organisent de tels temps forts, il faut mettre les bouchées doubles pour convaincre encore plus de cyclistes potentiels !

Pour cela, nous proposons un programme d'actions bien chargé et varié. Il s'organise autour de 3 actions phares, détaillées ci-contre : les ateliers Vélo-école / conduite accompagnée, l'action vélo et cinéma et l'opération "Je choisis de rouler à vélo, et ça se voit !". Nous vous invitons à y participer et à faire passer l'information autour de vous pour que les participants soient nombreux.

En parallèle de cela, nous proposons plusieurs séances de marquage. Notre assemblée générale se déroule aussi lors de cette semaine. Ce sera, nous l'espérons, l'occasion de rencontrer un maximum d'adhérents (voir agenda). Deux contrôles techniques et un brico-vélo auront lieu durant cette semaine également : profitez-en pour venir à notre rencontre et entretenir votre vélo.

Pour terminer, la journée du 22 sera un savant mélange de plusieurs de ces actions : marquage, vélo-école/conduite accompagnée, contrôle technique proposé par ATAO, comptage des vélos et bien sûr, le stand d'informations sur l'association et le vélo en général.

❖ Nous recherchons toujours des adhérents / bénévoles désireux de transmettre leurs convictions à l'occasion de ces actions. N'hésitez pas : 02.40.200.400

La semaine de la mobilité continue ! Bourse aux vélos le 24 septembre et balade le 25 septembre

Informations sur la semaine de la mobilité dans l'agglomération nantaise :

<http://www.nantesmetropole.fr/html/semaine-mobilite-2005/index.html>

Toutes les informations sur les actions de Place au Vélo : www.nantes.fubicy.org

Cuvée Place au Vélo : passez votre commande

Nous avons déjà par le passé commandé en groupe du vin de Bourgogne, provenant du Caveau des Fontenilles à Tonnerre. Nous avons fait réaliser des étiquettes et l'avons baptisé "Cuvée Place au Vélo". Je vous propose de réitérer l'opération avec le millésime 2002 qui est, paraît-il, plus léger et plus en fruit que nos dernières commandes.

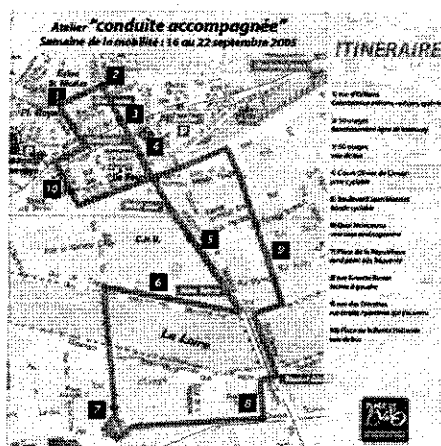
Le tarif est très raisonnable pour des vins de cette qualité :

5,13€ la bouteille de Pinot Noir de Bourgogne, 5,67€ la bouteille pour la Cuvée Marguerite, pinot noir vieilli en fût de chêne.

N'hésitez pas à regarnir généreusement votre cave pour les deux années à venir. Vous pouvez passer votre commande pour 3, 6, 9 etc. bouteilles de chacun des deux types auprès de Raphaëlle et Dominique, paiement à réception courant octobre.

Olivier

LES ACTIONS DE PAV



Vélo école : conduite accompagnée

Suite au succès remporté par ces ateliers l'an dernier, nous renouvelons la formule en proposant encore plus de créneaux. Le but de ces ateliers de conduite accompagnée est d'apporter des astuces et des conseils afin de circuler dans les meilleures conditions possibles à vélo, dans la circulation. Cela permettra aussi de faire le tour des aménagements cyclables et de comprendre leurs fonctionnements (voie de bus, sas à feux, bande cyclable, piste cyclable, contresens etc...). Durée : 3/4 d'heure, capacité maximale par groupe : 10 personnes. Possibilité de louer des vélos auprès de NGE (tarif exceptionnel de 1 € la demi-journée le 22 septembre)

Inscriptions obligatoires par téléphone : 02.40.200.400 / 06.27.200.655 ou par mail : nantes@fubicy.org

Nous pouvons vous accueillir (adhérents ou non) sur inscription :

- les 16, 17, 18, 19 et 20 septembre à 18h
- le mercredi 21 septembre à 14h, 15h, 16h, 17h, 18h
- le jeudi 22 septembre à 14h, 15h, 16h, 17h, 18h

Action Vélo et Cinéma

19 septembre 20h30 au Cinématographe

Une action ludique pour vous inviter à prendre le vélo pour vos loisirs ! En partenariat avec le Cinématographe, nous proposons la projection du documentaire de François FOURCOU: "J'aime la vie, je fais du vélo, je vais au cinéma". documentaire de 90 minutes sorti en France en janvier 2005 avec Laurent Chevallier, Jean-Pierre et Luc Dardenne, Alain Juppé, Carlos Pardo. Une chronique amusée et impertinente qui nous fait partager quelques mois de la vie des salles de cinéma indépendantes art et essai à la programmation exigeante. Le film parle de liberté, d'indépendance, des alternatives possibles aux multiplexes et à une normalisation programmée, du rôle des spectateurs dans un processus de résistance qui prend de l'ampleur et nous entraîne bien au-delà du cinématographe...

Parking vélo gratuit et surveillé et tarif réduit (3 €) pour ceux qui viennent à vélo.

"Je choisis de rouler à vélo, et ça se voit !"

Place au Vélo est adhérente de la FUBicy, la Fédération des Usagers de la Bicyclette. La FUBicy fédère plus de 130 associations en France et propose régulièrement des actions auxquelles nous nous rallions afin de faire plus de place au vélo. Pour cette semaine de la mobilité, le ruban jaune (ou écharpe, guirlande, bandeau etc...) sera le symbole de ceux pour qui rouler à vélo est un acte conscient : conscience des enjeux environnementaux et de santé en particulier, manifestation douce et ferme de vouloir vivre mieux en ville. Ce ruban jaune rappellera chaque jour à ceux qui ne sont pas à vélo que justement, c'est l'occasion de s'y mettre !

Conservez précieusement le ruban contenu dans ce n° de la Bicyc'lette et n'hésitez pas à venir en chercher d'autres à l'association pour votre famille, vos amis, collègues etc...

Comptages des vélos

Depuis 1998, Place au vélo compte les vélos en 5 points de la ville les 15 et 22 septembre, à 14h00 et à 17h30. Il nous faut donc quelques volontaires pour se planter au carrefour et compter, compter... pendant une heure. Avis aux amateurs sachant tracer des bâtons sur une feuille de comptage. Dominique collecte les volontaires.

Le marquage des vélos

A l'heure actuelle, 25 villes dans 16 régions proposent le marquage des vélos à leurs habitants et ce sont plus de 8000 vélos qui ont été marqués depuis juin 2004.

Le marquage, rappelons-le, est un code à 14 chiffres gravé dans le cadre du vélo, afin de pouvoir identifier le vélo à son propriétaire en cas de vol. Le système a fait ses preuves en Allemagne et au Danemark où le taux de chance de récupérer son vélo après un vol dépasse 40%.

Venez faire marquer votre vélo aux contrôles techniques (4 € ou gratuit pour les adhérents de Place au Vélo). Et tous les jeudis après-midi sur rendez-vous

Dominique

Les contrôles techniques gratuits prévus dans l'agglomération

date	commune	lieu précis	horaires
sam 10 sept.	Saint-Herblain	La Carrière	10-18h
sam 10 sept.	St-Jean-de-Boiseau	CS des Genêts*	14-18h
ven 16 sept.	Orvault	Petit Chantilly	15-18h
sam 17 sept.	Bouguenais	Piano'cktail	14-18h
mar 20 sept.	Saint-Sébastien	Médiathèque	15-18h
dim 25 sept.	Carquefou	Château de la Fleuriaye	10-18h
18/19 sept.	Nantes	Pont Morand	10-18h
sam 22 oct.	St Aignan de Gdlieu		15-18h

*sans marquage

Retour sur une année de promenades du dimanche

Pour des raisons personnelles, plutôt bénéfiques, j'interromps les promenades du dimanche à partir de la rentrée. Cette interruption, peut-être momentanée, est l'occasion de tirer un bilan de cette activité périphérique de Place Au Vélo initiée voici à peu près une année.



Activités PAV

7ème bourse aux vélos au Pont Morand Samedi 24 septembre

Accueil des vélos de 10 à 11h. Début de la vente à 11h. Reprise des invendus et des chèques pour les vendeurs de 16 à 17h.

Cyclistes brillez au Pont Morand les 18 et 19 octobre

Votre éclairage a des ratés ? Pas de problème, comme les années précédentes et toujours avec la participation d'ATAO, Place au Vélo propose un contrôle technique gratuit pour votre vélo. Faites-le savoir.

Ca se passe au Pont Morand, arrêt de tram "50 Otages" les mardi et mercredi 18 et 19 octobre de 10h à 17h.

Les vélobus, roule, roulons, roulez !

Vendredi 30 septembre, à 18h, au local de l'association, Place au Vélo invite les organisateurs de vélobus (enseignants, parents d'élèves, Amicales Laïques...) à faire le point. Sont également conviées à cette réunion, les écoles qui ont participé au concours "Dessine-toi à vélo". L'objectif est naturellement de pérenniser les pratiques actuelles mais aussi d'initier de nouvelles expériences dans les écoles de l'agglomération nantaise.

Un cédérom, regroupant des outils concrets (de l'enquête auprès des familles à un circuit type d'une ligne de vélobus) est en cours de réalisation et une fiche d'information et d'incitation est disponible au local. Amies lectrices, amis lecteurs, vous êtes parents d'élèves, enseignant(e)s, élu(e)s, vous pouvez également nous rejoindre ce jour. Comme le disent nos partenaires de l'Ademe, "Faisons vite, ça chauffe !".

Christian

Les participants ont en mémoire les découvertes d'itinéraires variés qui sont autant d'éléments du patrimoine du centre du département de la Loire-Atlantique, et expliquent en partie qu'il y fait bon vivre. Contempler les extérieurs du château de Goulaine, après avoir longé le Boireau puis la Goulaine, a permis de découvrir un point de vue sur le vignoble et les marais. Certes, il ne fallait pas craindre de salir un peu sa machine à pédales, ni de glisser sur les plaques de neige, ni même d'affronter un vent d'est d'une force inattendue, mais la perspective et le bol d'air le valaient bien. Il ne fallait pas davantage s'offusquer de devoir démonter ses roues pour les dégager de la gangue de boue agglomérée entre pneu et garde-boue du côté de la carrière de la Roche-Ballue le jour où nous étions allés découvrir le promontoire rocheux qui surplombe la Loire avant de dégringoler vers le modeste chantier naval du Port Lavigne près de Bouguenais. Il y a toujours eu parmi nous des porteurs de quelques clés indispensables à ces aventures de coin de la rue.

De l'autre côté de l'eau, au dessus d'Indre et vers les hauts de Couëron, quelques-uns furent surpris de l'aspect bucolique, avec vaches et chevaux dans les prés cernés de chênes étêtés, paysage encore fortement marqué par la polyculture herbagère diraient les géographes, des petites collines à quelques encablures à l'ouest de la Tour Bretagne.

Le titre même de "promenade" n'a pas été usurpé. À l'allure tranquille de ceux qui savent prendre le temps pendant leurs loisirs, nous n'avons perdu personne - ou alors tous ensemble et quelques instants seulement - ni ne nous sommes mis en concurrence. Pain d'épice offert à la cantonade, les Allemands en fabriquent d'excellents et les artisans nantais ne sont pas en reste, et autres thermos de thé chaud tirés du sac au moment de la pause auront été caractéristiques de l'ambiance bon enfant qui s'est instaurée spontanément.

Nous avons utilisé, autant que faire se pouvait, les aménagements cyclables. Ces aménagements de l'agglomération nantaise et du département, même s'ils ne sont pas parfaits et s'il reste pas mal de travail à faire aux membres de PAV pour contribuer à leur amélioration, sont polyvalents ou pourraient être mieux aménagés pour le devenir. Il manque un revêtement mieux adapté au climat et quelques panneaux indicateurs aux continuités-promenade le long de nos belles rivières, l'Erdre ou la Sèvre ou de nos ruisseaux, le Cens ou la Jaguère par exemple, pour devenir des voies vertes où il ferait bon flâner à bicyclette en famille le dimanche tout en offrant aux cyclistes urbains une alternative aux voies routables et camionables la semaine.

Ces balades auront aussi montré que le VTC d'aujourd'hui, comme le demi-cours d'antan, est un vélocipède polyvalent qui se prête de bonne grâce aux trajets domicile-travail de même qu'aux promenades d'une demi-journée. Il peut faire beaucoup plus sur des terrains très variés. Ses adeptes au quotidien peuvent sans problème pédaler trois heures, ce qui leur permet sans fatigue excessive ni autre entraînement que leurs petits tours de chaque jour, de faire des trajets d'au moins quarante kilomètres par sortie. Ça ouvre des perspectives aux amateurs. Sans se précipiter tout de suite à Lhassa ou en Patagonie, les autocars régionaux peuvent amener bicyclettes et bicyclettistes jusqu'à Noirmoutier pour y découvrir des véloroutes et des voies vertes très agréables en toutes saisons. Les TER agrandissent également le rayon d'action du cycliste urbain en goguette.

Bruno

Vous venez de le lire, notre pilier des sorties des 2 et 4^{ème} dimanches de chaque mois ne sera plus disponible. Le bureau de Place au vélo fait appel à (aux) volontaire(s) pour assurer l'encadrement de ces sorties. Les itinéraires sont connus pour la plupart et à inventer pour de nouveaux. Manifestez-vous, même de façon ponctuelle pour une ou plusieurs dates. Appelez au local.

L'atelier d'écriture

initié par Frédéric Barbe reprendra le mercredi 5 octobre 2005 à 20h au local de PAV ; toutes les plumes sont les bienvenues et le projet de mise en forme d'un petit livre est toujours d'actualité.

Contact <http://la.rue.blanche.free.fr/>

Marie-Hélène

Rond-point de la Pierre (suite)

Une lettre de Gabriel de Bouguenais au Conseiller général chargé des équipements routiers. Je viens porter à votre attention le problème de la RD 723 au rond-point de la Pierre. Voilà plus de cinq ans nous avons soulevé le problème des cyclistes qui doivent traverser les voies pour reprendre la piste cyclable de l'autre côté de la départementale, ce qui n'est pas sans danger. Nous étions intervenus auprès des services de l'équipement et auprès de votre prédécesseur pour que ce rond-point soit réduit ainsi que les entrées à deux voies au lieu de trois. Depuis votre arrivée au conseil général, des plots ont été placés pour réduire le rond-point ce qui est efficace et ralentit les automobilistes qui entrent ou qui sortent de Nantes. J'espère que le provisoire deviendra un aménagement définitif et que cela sera fait aussi pour les deux autres rond-points existants entre Pont-Rousseau et l'échangeur de la Bouvre. Ce qui serait bénéfique pour les vélos mais aussi pour les piétons qui viennent des voies adjacentes et qui veulent prendre ou traverser cette route départementale. Dans l'attente d'une réponse positive de votre part...

Gabriel

Les vélocistes out en août !

Vous avez intérêt à ne pas avoir à les solliciter au début de ce mois. Ils étaient tous fermés du moins les 5 ou 6 devant lesquels je suis passé avant de me résigner à utiliser mon vieux vélo tout pourri. Vous savez celui que j'utilise pour stationner devant la gare.

Bernard

Les cyclistes en concurrence avec les piétons !

Les aménagements actuels destinés à sécuriser les traversées piétons de voies dangereuses, se font au détriment de la sécurité des cyclistes. Les exemples sont malheureusement nombreux à Nantes. En voici deux :

- Boulevard de Sarrebrück, devant Malakoff, donc. Le long de la Loire, la bande cyclable est séparée et donc protégée de la file des véhicules motorisés par une bande zébrée. A un certain nombre d'endroits, des passages protégés permettent aux piétons de traverser l'avenue dont la circulation est dangereuse. Il y a notamment des protections au centre de la chaussée. L'aménagement a été réalisé de manière à créer une chicane pour obliger les automobilistes à se déporter sur la droite, avant de reprendre leur voie en se reportant à gauche. Le dispositif est simple et protège bien les piétons. Par contre, le long de cet aménagement, la bande zébrée a disparu. Plus de protections entre la file auto et la bande cyclable. Même plus de ligne blanche continue, de simples clous, très jolis mais peu visibles. Or, un automobiliste un peu pressé ou un peu inattentif, a tendance à ne pas se rabattre à gauche tout de suite à la fin de la chicane et à mordre sur la partie cyclable de la chaussée, mettant ainsi en danger les cyclistes utilisateurs. L'existence d'une large bande de verdure puis d'un cheminement piéton également large permettraient, des deux côtés et tout au long de l'avenue, de maintenir la bande zébrée de séparation sans gêner en rien la circulation des piétons.

- Le second exemple concerne un aménagement récent puisque réalisé l'année dernière, rue du Corps de Garde (près du rond-point des Châtaigniers). Là encore, des terre-pleins ont été aménagés au centre de la chaussée afin de protéger les piétons lors de leur traversée de la rue.

Mais la conception et la réalisation de ces terre-pleins ont visiblement été confiées à des techniciens ne tenant pas compte de la réalité de la conduite automobile.

En effet, ces aménagements ont été réalisés de manière "anguleuse" et obligent donc les véhicules automobiles à un

décrochement assez brusque sur la droite, s'ils veulent respecter la signalisation au sol. La réalité est que les conducteurs choisissent une trajectoire plus souple et empiètent donc assez largement sur la bande cyclable.

Pour moi, cela pose la question de la "politique" vélo de la ville Nantes. Poudre aux yeux ou incompétence ? En fait, je suis de plus en plus persuadé, au vu de la situation actuelle, que cette fameuse politique de développement de bandes cyclables (non sécurisées) sert de cache-sexe à une réduction de la circulation automobile par réduction des voies disponibles. Mais qu'en aucun cas, ce n'est une politique Vélo. Autrement dit c'est une politique de limitation des voitures, pas de développement des circulations à vélo. Il me semble que la ville de Nantes mérite mieux que cela.

Renaud Monnin

Vélos de service

Cinq vélos de service pour les élus et les techniciens de la ville de Nantes : saluons cette initiative qui bien que petite devrait prochainement grossir. Pour montrer totalement l'exemple la ville n'a plus qu'à faire marquer son parc de bicyclettes et équiper chacune d'un antivol adapté.

Voir photo ci-contre

Christophe

Marée noire

Comme chaque année des travaux ont eu lieu dans les rues de l'agglomération pendant la période estivale. Par exemple boulevard des Poilus à Nantes où la chaussée a été entièrement refaite, elle est désormais lisse et silencieuse, c'est un régal. Mais à 500m de là les camions de bitume ont eu des fuites sélectives : tous les catadioptriques de chaussée (les yeux de chats) du boulevard de Doulon sont recouverts d'une chape de bitume. C'est sans doute ce qu'on appelle des "dommages collatéraux", ils ont été complètement masqués. Est-ce l'entreprise qui a posé ce tapis de bitume qui fera le nettoyage ?

Voir photo ci-contre

Olivier

Week end vélo à Angers

Samedi 24 et dimanche 25 septembre, avec l'association Cyclo Camping International (voyage à vélo en autonomie). Rendez-vous samedi 24 à 12h30, Cale de la Savatte, en face du Château d'Angers (sur l'autre rive à côté des péniches et de la capitainerie) et à 13h00 nous roulons (chacun ayant déjà pris son repas).

Balade de 40 à 50 km par jour le long des chemins des basses vallées angevines. Nuit au camping à Châteauneuf-sur-Sarthe. Retour le dimanche à Angers dans l'après-midi.

Chacun est autonome avec vélo et équipement (sacoches, tente, couchage, manger...) et responsable de sa propre sécurité. Il n'y a pas d'inscription ni de réservation formelle, mais vous pouvez prendre contact avec un des représentants de CCI de la région. Possibilité de se regrouper en train/ter ou en co-voiturage.

Michel CORRE au 02.41.88.15.04 ou 06.82.04.34.70 ; Charles Esmenjaud au 02.40.46.75.31.



Le dimanche 11 septembre : LE LANDREAU.

Ce week-end, l'Amicale Laïque du Landreau présente "Muses en troc" : un festival haut en couleurs avec de nombreux spectacles et concerts (www.muses-en-troc.org).

Pour rejoindre Le Landreau (35 km environ) : départ à 9h00, circuit au cœur du vignoble et arrivée à 13h00 sur le lieu du festival avec une pause musicale et une petite collation à 10h30 à Barbechat.

Dominique

Le dimanche 25 septembre avec pique-nique.

L'itinéraire envisagé est le suivant. 9h00 devant la piscine Léo Lagrange > Pas Enchantés > Pont de Bellevue > Ste-Luce > la Madeleine > Carquefou > petit tour à Gachet (pique-nique) > Port Brégeon > retour le long de l'Erdre,

Bruno

❖ Un marquage de vélo est offert pour chaque adhésion ou réadhésion.

SUR VOTRE AGENDA !

- **Samedi 17 septembre**
 - ...> Brico-Vélo au 39, rue Félix Thomas, Nantes
 - ...> Contrôle technique à Bouguenais 14h-18h
- **Lundi 19 septembre**
 - ...> Vélo et Cinéma à 20h30 au Cinématographe
- **Mardi 20 septembre**
 - ...> Assemblée générale Maison des syndicats 20h30
 - ...> Contrôle technique à St Sébastien 15h-18h
- **Jeudi 22 septembre**
 - ...> Semaine de la Mobilité : Animations Place Royale
- **W-E 24-25 septembre**
 - ...> à vélo à Angers avec l'association CCI
- **Samedi 24 septembre**
 - ...> 7^{ème} bourse aux vélos au Pont Morand
- **Dimanche 25 septembre**
 - ...> Sortie PAV voir ci-dessus
 - ...> Contrôle technique à Carquefou 10h-18h
- **Samedis 1 et 15 octobre**
 - ...> Brico-Vélo rue d'Auvours 14h-18h
- **Mardi 18 et mercredi 19 octobre**
 - ...> "Cyclistes brillez" au Pont-Morand
- **Samedi 22 octobre**
 - ...> Contrôle technique à St-Aignan de Grandlieu



retrouvez-nous

au local pour le rendez-vous hebdomadaire

tous les jeudis de 17h à 20h

8, rue d'Auvours - 44000 Nantes

tél > 02 40 200 400

portable > 06 27 200 655

et aussi sur internet

mail > nantes@fubicy.org

liste > nantes-velo-subscribe@fubicy.org

site > <http://nantes.fubicy.org>

Rédaction :

Pierre Descamps
Dominique Dupont
Olivier Flamand
Michel Garcia
Raphaëlle Gouédard
Gabriel Guillemand
Marie-Hélène Mainguy-Briolay
Bruno Manguy
Marc Peroy
Christophe Raverdy
Bernard Renou
Christian Tessier

Graphisme

Sapristi*

* Vélocité est la revue bimestrielle de notre fédération, la FUBicy

Bulletin d'adhésion

+ abonnement à la Bicyc'lettre > individuel 8 € - réduite 4 € - famille 12 € - association 32 €
Adhésion + abonnement à Vélocité* 18 ou 22 €

nom _____ prénom _____

adresse _____

tél _____ e-mail _____

à envoyer à l'ordre de Place au Vélo - 8, rue d'Auvours - 44000 Nantes - tél > 02 40 200 400

date _____ signature _____